

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 10 MARS 2017

Présents :

Enseignants : Mmes Giraud, Garrabé, Le Gal, Boucher, Roux, Poulain, Gatignol et Marchand - MM. Buron et Nykolak

Municipalité : Mme Roy

Parents APEIM : Mmes Arafate-Rossignon, Erba, Emery-Bayart, Pointeau, Mwanda

Parents FCPE : Mmes Patry, Berson, Philippart, Faba-Beltran

Absente excusée : Mme Hannibal (I.E.N)

ORDRE DU JOUR

1. Bilan exercice alerte PPMS Intrusion du 22 novembre 2016.

Cet exercice a duré 10 min. Une information aux parents a été faite le soir même.

Le scénario était une bête de cirque qui s'est échappée. Les enfants étaient très calmes, l'exercice a donc bien fonctionné.

2. Présentation du LSU (Livret Scolaire Unique)

Le Ministère de l'Education Nationale a mis en place ce livret qui suivra l'enfant de la classe de CP à la classe de 3^e.

Le principe (source du Ministère de l'Education Nationale) :

Le livret scolaire regroupera, pour chaque cycle :

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente

À la fin de chaque période, un bilan détaillé :

- au recto, le niveau des élèves par matière
- au verso, les appréciations générales et les projets menés

À la fin de chaque cycle (CE2, sixième, troisième), une fiche dresse un bilan global sur huit composantes du socle commun grâce à un indicateur simple : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne.

À la fin de la scolarité obligatoire, les parents pourront s'être constitués un dossier d'une trentaine de bilans.

L'école utilise le logiciel EDUMOOV, reconnu par l'éducation nationale qui permettra de faire la bascule du livret de compétences (ancienne version) au livret scolaire unique. Ce logiciel donne entière satisfaction et coûte 9€ par classe.

Le livret scolaire unique sera réellement mis en place en début d'année scolaire 2017-2018.

3. Surveillance de la cour

a) Pendant le temps scolaire

Matin : 1 récréation unique avec 3 enseignants dans la cour + 1 au RDC et WC.

Après-midi : Mise en place de 2 récréations échelonnées car les élèves étaient souvent surexcités et violents l'après-midi. Le bilan est satisfaisant, ce système va donc être pérennisé. 2 enseignants sont dans la cour et 1 au RDC et WC.

L'école bénéficie de 2 personnes en service civique depuis le 5 décembre 2016 : Mme Ardouin et Mme Bossard.

Leur contrat va jusqu'au 30 juin 2017. Elles sont également en renfort sur les temps de la récréation.

Elles sont présentes toute la semaine sauf le vendredi après-midi.

Leurs missions :

- Elles participent à l'accueil du matin, aux sorties de classe,
- Elles s'occupent de la bibliothèque de l'école,
- Elles assistent les enseignants sur les temps de classe.

b) Pendant le périscolaire et la pause méridienne / activités proposées

Pause méridienne (gérée par la mairie) :

Le détail des activités proposées durant la pause méridienne est en ligne sur le site de la mairie. Pascal Coulon, animateur sportif interviendra sur l'école au 3^e trimestre.

4 animateurs gèrent la cour, 1 animateur gère le RDC du bâtiment et les WC et 2 personnes gèrent la cantine.

7 animateurs encadrent la pause méridienne mais les parents d'élèves se plaignent de bagarres qui ont lieu sur le temps de la pause méridienne.

M. Buron informe le conseil que la cantine est fréquentée par 84% des élèves, ce qui représente 210 élèves. Les enfants sont donc très nombreux.

Faut-il plus d'animateurs ? Mme Roy indique qu'une personne supplémentaire a déjà été ajoutée : 7 animateurs est donc le maximum.

Périscolaire (géré par la CCET) :

Une rencontre est prévue très prochainement avec les parents d'élèves de l'APEIM et de la FCPE et l'élu de la CCET afin de répondre aux questions des parents.

4. Sécurisation de l'école : calendrier de l'installation du visiophone par la mairie.

Il s'agit d'une subvention Etat. L'installation du visiophone n'aura pas lieu avant la fin de l'année scolaire. Il sera probablement installé durant les congés d'été.

La mairie a prévu également sur cette subvention le changement de toutes les serrures afin d'avoir une serrure unique pour toutes les portes intérieures de l'école.

5. Budget de l'école

Crédits alloués par la mairie pour le fonctionnement de l'école, les investissements et subventions :

- Fournitures scolaires : 10 814€ dont 250€ pour un enfant mal voyant.
- Subvention coopérative : 1 191€
- Subvention par rapport aux projets de classe : 3 601,34€
 - o Classe transplantée CM2 : 3074,24€
 - o Maison de la Loire CE1 (Mme Garrabé): 45,50€
 - o Terra Botanica CE2 : 355,60€
 - o Maison de la Loire CP : 126€

Mme Roy rappelle qu'il s'agit d'une enveloppe commune pour toutes les écoles.

L'école et les parents d'élèves remercient la mairie pour ces efforts financiers.

6. Projets de sorties et rôle de la coopérative

Coopérative :

M. Buron rappelle que la coopérative n'est pas obligatoire mais qu'elle est indispensable pour le fonctionnement de l'école. Elle permet d'acheter des livres et de financer les sorties et projets scolaires. Cette année, 8 classes ont pu assister aux spectacles organisés par les J.M.F. dans la salle Ligeria (7€ par enfant payés par la coopérative).

Projets de sortie :

- CP : Maison de la Loire
- CE1 : Maison de la Loire (Mme Garrabé)
Château de Blois et maison de la magie (M. Buron, M. Payet)
- CE2 : Terra Botanica
- CM1 : Forteresse de Montbazou (Mmes Poulain, Roux, Le Gal et Boucher)
Maison de la Loire "Semaine de l'eau" (Mmes Boucher et Le Gal)
Les Volleyades
Rencontre Rugby
- CM2 : Classe transplantée à Lathus
Rencontre Rugby
Une liaison CM2 > 6^e autour d'un rallye aura le Lundi 27 mars pour une classe de CM2 et le Mardi 28 mars pour l'autre classe.

7. Projet des CM2 et actions de financement : classe transplantée à Lathus

Dates : Du 9 au 12 mai 2017

Coût total du projet : 9114€ financés par la coopérative, la subvention mairie et la vente de bulbe qui a rapporté 1420€.

Il manque 1000€ afin que la part famille ne s'élève qu'à 60€ par enfant.

Un loto était donc prévu mais étant donné le retour d'expérience sur ce type d'événement, il a été décidé de le remplacer par la vente de ticket à gratter à 2€ avec un tirage au sort de la 2e chance. Pour l'instant cette vente a rapporté 600€, il manque donc encore 400€. Les tickets sont en vente auprès des enseignantes et des élèves de CM2.

Les accompagnateurs de cette classe transplantée seront Fabienne, les 2 enseignantes de CM2 : Mmes Giraud et Le Gouzouguec, les 2 services civiques : Mmes Bossard et Ardouin et 2 animateurs sportifs.

8. Fête de l'enfance / Spectacle musical à Ligeria

Le spectacle musical aura lieu le vendredi 9 juin 2017 à 20:00.

Les parents seront sollicités comme chaque année pour la gestion des billets à l'entrée et de la buvette.

Thème : le voyage pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et le sport pour le cycle 3 (CM1 et CM2).

L'équipe enseignante participera cette année à la fête de l'enfance organisée par la mairie le dimanche 24 juin 2017.

9. Bilan Opération « Esprit de Noël » organisé par l'APEIM

Le Vendredi 16 décembre 2016, pour débiter la magie de Noël, l'APEIM a offert un chocolat chaud et un chamallow à tous les élèves de l'école durant la récréation du matin. Tous les enfants étaient ravis de cette opération. Opération à renouveler éventuellement l'an prochain.

10. Opération petit-déjeuner(APEIM)

L'APEIM renouvelle l'opération petit-déjeuner le Vendredi 7 avril 2017, elle concernera 56 élèves de CE1. Pour réaliser cette action l'APEIM collaborera avec les supermarchés et boulangeries locales ainsi que la Mairie. L'objectif est de faire découvrir aux enfants tous les produits nécessaires à un repas équilibré mais aussi de les sensibiliser à l'importance du petit-déjeuner. Les élèves devront donc venir à l'école sans avoir pris leur repas matinal. Un mot sera diffusé aux parents de CE1 début avril 2017.

Prochain conseil d'école : le lundi 26 juin 2017 à 18h00